Cec
folio
FRC
Suppl.
109

SENTENCE

RENDUE

EN LA CHAMBRE CRIMINELLE

DU CHÂTELET DE PARIS,

Qui condamne le nommé SARCOT, *à être pendu en place de Greve, pour meurtre par lui commis à coups de bâton en la perſonne d'un nommé* LARUINE.

Extrait des Regiſtres du Greffe Criminel du Châtelet de Paris.

Du cinq Mai mil ſept cent quatre-vingt.

ENTRE le Procureur du Roi, Demandeur & Accuſateur.
Le nommé SARCOT.

NOUS diſons, par délibération de Conſeil, oui ſur ce le Procureur du Roi, qu'en adjugeant le

THE NEWBERRY LIBRARY

profit de la Contumace déclarée bien & valablement inſtruite contre le nommé Sarcot, accuſé, abſent, par notre Sentence du treize Avril dernier, ledit Sarcot eſt déclaré duement atteint & convaincu du meurtre commis, à coups de bâton, en la perſonne du nommé Laruine, ainſi qu'il eſt mentionné au procès; pour réparation, condamné à être pendu & étranglé juſqu'a ce que mort s'enſuive, par l'Exécuteur de la Haute-Juſtice, à une potence qui pour cet effet ſera plantée dans la place de Greve, ſes biens acquis & confiſqués au Roi ou à qui il appartiendra, ſur iceux préalablement pris la ſomme de deux cents livres d'amende envers le Roi, au cas que confiſcation n'ait pas lieu au profit de Sa Majeſté, & pareille ſomme de deux cents livres pour faire prier Dieu pour le repos de l'ame dudit défunt Laruine, laquelle condamnation ſera tranſcrite en un tableau, lequel ſera attaché à un poteau, qui, pour cet effet, ſera planté dans ladite place de Greve.

Diſons en outre que la préſente Sentence ſera, à la diligence du Procureur du Roi, imprimée, publiée & affichée dans tous les lieux & carrefours accoutumés de la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris, au village de Creteil, lieux circonvoiſins, & partout où beſoin ſera.

Ce fut fait & jugé en la Chambre criminelle du Châtelet de Paris, par Meſſire CHARLES-SIMON BACHOIS DE VILLEFORT, Chevalier, Conſeiller du

Roi en ſes Conſeils, Lieutenant-Criminel du Châtelet, Ville, Prévôté & Vicomté de Paris ; & Meſſieurs Foſſeyeux, Marotte du Coudray, Duval, Rouſſelot, Bouron, Lemoine, Michaux, de Gouve de Vitry, Dupuy, le Gendre, Vanin, *Rapporteur*, & Dupont, tous Conſeillers du Roi en ſon Châtelet de Paris, le cinq Mai mil ſept cent quatre-vingt.

Signé, CARRE'.

J. Ch. Desaint, Imprimeur du Châtelet, rue Saint-Jacques.

299

Evénemens

an

Décret

relatif à la translation du Corps Législatif à Saint-Cloud.

Du 18 Brumaire an 8

an